Qui sont les chiites duodecimains ?

من هم الشيعة الإثنى عشرية؟

باللغة الفرنسية

Auteur :

'Abd Allah Muhammad As-Salafi

عبد الله بن محمد السلفي

Traduit par

Éditions Assia

دار آسيا الفرنسية

Publié par

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !

1ère édition, 2015/1436

Pour toutes questions, suggestions ou erreurs, veuillez nous contacter à l'adresse suivante :

Office de prêche de Rabwah

P.O Box 29465 – Riyadh 11457

Kingdom of Saudi Arabia

Tel : +966 (0)11 - 4916065 - 4454900

Fax : +966 (0)11 – 4970126

E-mail : french@islamhouse.com

IslamHouse.com

بسم الله الرحمن الرحيم

AU NOM D’ALLAH, LE TOUT MISERICORDIEUX, LE TRES MISERICORDIEUX

Prologue

Louange Allah. Que la prière et le salut soient sur le Messager d’Allah, ceux qui le suivent, sa famille, ses Compagnons ainsi ceux qui ont suivi sa guidée. Cela étant dit :

La présente œuvre s’inscrit dans le cadre d’une série succincte dont l’objectif est de faire connaître aux musulmans les croyances des sectes égarées afin qu’ils s’en méfient. Cet objectif est d’autant plus important à notre époque où ces sectes font parler d’elles et qu’elles sont actives dans la diffusion de leurs fausses croyances.

Le premier ouvrage de cette série traitera spécifiquement d'une branche du chiisme qui est le chiisme duodécimain[1] en raison de la forte présence de cette secte en Iran, en Irak et dans les pays du Golfe.

Le choix de cette secte en particulier s'explique également par le fait que ses adeptes clament souvent que leur doctrine n'est pas différente de celle des sunnites et qu'on l'accuse injustement de choses dont elle est innocente. Ses adeptes son également très impliqués dans la défense de leur doctrine, sont très prosélytes et répondent aux livres écrits par des sunnites avec un acharnement que l'on ne trouve dans aucune autre secte. De plus, les livres chiites sont répandus aujourd'hui plus qu'à toute autre époque et sont diffusés partout et par tous les moyens.

Ainsi, nous avons vu la nécessité de mettre à nu les croyances déviantes qu'ils se sont tant efforcés à dissimuler pour « les condamner d'après leurs propres sources ».

Nous demandons à Allah qu'Il élève l'étendard de la Sunnah et de ceux qui s'y conforment et qu'Il maudisse l'hérésie et ses adeptes.

---

[1] Les chiites se divisent en plusieurs sectes dont la plus importante et la plus connue de nos jours est celle des duodécimains. Ils sont nommés ainsi car ils prétendent que la prophétie a été transmise du Prophète – prière et salut sur lui – à douze imams dont le premier est 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui – puis son fils Al-Hasan ibn 'Ali (surnommé *Al-Mujtabâ*) puis son frère Al-Husayn ibn 'Ali (surnommé *Sayyidu ch-Chuhadâ`*),puis 'Ali ibn Al-Husayn (*Zaynu l-'Âbidîn, As-Sajjâd*), MuHammad ibn 'Ali (*Al-Bâqir*), Ja'far ibn MuHammad (*AS-Sâdiq*), Mûsâ ibn Ja'far (*Al-KâDHim*), 'Ali ibn Mûsâ (*Ar-RiDâ*), MuHammad ibn 'Ali (*At-Taqiyy*), 'Ali ibn MuHammad (*Al-Hâdî*), Al-Hasan ibn 'Ali (*Al-'Askari*) et MuHammad ibn Al-Hasan (*Al-Mahdi* que les duodécimains croient qu'il est en occultation depuis plus de mille ans).

C’est la satisfaction d’Allah qui est désirée à travers cette œuvre et c’est Lui qui guide au droit chemin.

Rédigé par ‘Abd Allâh Muhammad As-Salafi

L'origine de leur doctrine

*Les chiites duodécimains reconnaissent et avouent que le chiisme a pour fondateur un juif du nom d'Ibn Saba` et que 'Ali ibn Abî Tâlib les a châtié par le feu et s'est désavoué d'eux[2].
Voir le livre « *Firaqu ch-chî'ah* » (Les Sectes chiites) d'An-Nûbakhti, page 22, édition de Dar Al-ADwâ`. « *Ikhtiyâru ma'rifati r-rijâl* » (Comment connaître les personnages célèbres ? connu également sous le titre de « *Rijâlu l-kichchi* », les narrateurs d'Al-Kichchi) d'AT-Tûsi, page107, édition de l'Université de Machhad.

*Ils revendiquent la désignation de « *râfiDah* »[3] et sont fiers qu'on les appelle ainsi.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 68, page 96, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

Leur croyance en Allah

*Ils affirment qu'ils n'ont en commun avec les musulmans ni Dieu, ni Prophète ni imam. En effet, ils disent que le Dieu dont le Prophète est MuHammad, à qui succède Abû Bakr n'est pas notre Dieu et Son prophète n'est pas le nôtre.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri[4], volume 2, page 278, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

2

3 RâfiDah vient du verbe rafaDa qui signifie en arabe refuser. Plusieurs explications sont données à ce terme dont une qui dit que les chiites on été surnommés ainsi à cause de leur refus de reconnaître les trois premiers califes.

4 Al-Jazâ`iri ne signifie pas l'Algérien, mais fait référence à une région nommée Al-Jazâ`ir près de Bassora en Irak.(NdT)

*Ils affirment également qu'on ne verra pas Allah le Jour de la Résurrection, qu'on ne peut Le définir ni spatialement ni temporellement et qu'on ne doit pas indiquer où il se trouve par les gestes[5]. Selon eux, quiconque dit qu'Allah descend au ciel inférieur, qu'Il apparaît aux gens du Paradis aussi clairement que la Lune ou d'autres affirmations du genre est considéré comme un mécréant.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de MuHammad ReDâ MuDHaffar, page 36, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils affirment également qu'au Jour du Jugement, Allah et le croyant se chuchoteront mutuellement à l'oreille en mettant chacun la main sur la hanche de l'autre !!
Voir : « *Al-`uSûlu s-sittata 'achar* » (Les Seize Fondements), TaHqîq Diyâ`uddîn Al-MaHmûdi, page 203, Dar Al-Hadith, Téhéran.

*Ils affirment qu'Allah descend sur Terre le jour de 'Arafah en début d'après-midi sur un dromadaire pourvu d'un seul testicule qui malmène les gens en les poussant avec ses cuisses vers la gauche et vers la droite.
Voir : Voir : « *Al-`uSûlu s-sittata 'achar* » (Les Seize Fondements), TaHqîq Diyâ`uddîn Al-MaHmûdi, page 204, Dar Al-Hadith, Téhéran.

*Ils affirment aussi que faire face à la tombe pour faire des invocations ou pour la prière est obligatoire même si on se détourne de la *qiblah*. De même, lorsque le pèlerin fait face à la tombe, c'est comme s'il priait en direction de la *qiblah* car cette tombe est selon eux le visage d'Allah, c'est-à-dire la direction

[5] En levant le doigt au ciel par exemple (NdT)

vers laquelle Il a ordonné de se diriger dans cette situation précise.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 98 et 369, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils prétendent que le mot « Âh » est un des plus Beaux Noms d'Allah et que celui qui dit « Âh » supplie Allah.
Voir : « *Mustadraku l-wasâ`il* » (Complément du Livre *Wasâ`ilu ch-chî'ah*) d'An-Nûri AT-Tabrasi, volume 2, page 148, édition de *Mu`assasatu `âli l-bayt li-`ihyâ`i t-turâth* (Fondation Âlu l-bayt de sauvegarde du patrimoine), Qom, Iran.

*Ils prétendent qu'Allah rendait visite Al-Husayn ibn 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui, lui serrait la main et s'asseyait à ses côtés sur son lit.
Voir : « *SaHîfatu l`abrâr* » (L'Écrit des Vertueux) de Mîrzâ MuHammad Taqiyy, volume 2, page 140.

Leur croyance que le Qur'ân a été falsifié

*Ils prétendent que le Qur'ân a été falsifié et qu'il en manque une partie. Le Qur`ân authentique est selon eux détenu par leur Mahdi occulté.

Parmi les principaux savants chiites revendiquant cette croyance, on peut citer : 'Ali ibn Ibrâhîm Al-Qummi, Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, Al-FayD Al-Kâchâni, AHmad AT-Tabrasi, MuHammad Bâqir Al-Majlisi, MuHammad ibn An-Nu'mân surnommé Al-Mufîd, Abû Al-Hasan Al-'Âmili, 'Adnân Al-BaHrâni, Yûsuf Al-BaHrâni, An-Nûri AT-Tabrasi, HabîbuLlâh Al-Khû`î, MuHammad ibn Ya'qûb Al-Kulayni, MuHammad Al-'Ayyâchi et de nombreux autres.

Voir : « *Ach-chî'atu l-`ithnâ 'achariyyati wa taHrîfu l-Qur`ân* » (Les Chiites Duodécimains et la Croyance de la Falsification du Qur`ân) par MuHammad Sayf et « *Mawqifu r-râfiDati mina l-Qur`âni l-Karîm* » (Les Chiites et le Qur`ân) par Mamadou Karambiri.

*Ils prétendent que les expressions « Âlu Muhammad » (Descendants de Muhammad) et « 'Âlu 'Ali » (Descendants de 'Ali) ont été supprimées du Qur'ân.
Voir : « *Minhâju l-barâ'ah, fi charHi nahji l-balâghah* » (Exégèse de *Nahju l-balâghah*[6]) de HabîbuLlâh Al-Khû`î, volume 2, pages 171 et 172, édition Dar `IHyâ` At-Turâth Al-'Arabi, Beyrouth.

*Ils prétendent que le Qur`ân n'a été rassemblé que par leurs douze imams et que ceux-ci en détiennent toute la science.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 228, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que le Qur`ân ne peut être une preuve qu'avec la présence d'un tuteur[7] (un de leurs imams).
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 169 Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

---

[6] « *Nahju l-balâghah* » est un recueil de citations attribuées mensongèrement à 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui. (NdT)

[7] Al-Hurr Al-'Âmili dit également dans « *Wasâ`ilu ch-chî'ah* » : « Lorsque je vois que le Murji`, le qadarite et même l'impie citent le Qur`ân et parviennent à l'instrumentaliser à leur profit, j'en arrive à la conclusion que le Qur'ân n'est une preuve que par la présence d'un tuteur. », volume 18, page 141. (NdT)

*Ils prétendent qu'il existe une Sourate appelée Al-Wilâyah qui commence par *« Ô vous qui avez cru, croyez aux deux lumières »* et que le calife 'Uthmân – qu'Allah soit satisfait de lui – supprima du Qur`ân.
Voir : « *FaSlu l-khiTâb, fî taHrîfi kitâbi Rabbi l-`arbâb* » (Confirmation de la Falsification du Livre du Seigneur des Seigneurs) d'An-Nûri AT-Tabrasi, page 18.

*Ils prétendent qu'il existe une version du Qur`ân à laquelle ils donnent le nom de « *MuSHafu FâTimah* » (Le Qur`ân de FâTimah) et qu'il contient trois fois plus de pages que le vrai Qur`ân.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 239, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils ajoutèrent des mots dans le verset suivant : ***« Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. »***, [Sourate Al-Mâ`idah – La Table Servie, verset 67]. En effet, ils l'ont transformé en ce qui suit : ***« Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur*** **à propos de 'Ali*****. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. »***
Cela signifie que le Prophète – prière et salut sur lui – oublia ou s'abstint de transmettre ce qui lui a été révélé, peut-être par peur des hypocrites comme le prétendent de nombreuses sources chiites.
Voir : « *FaSlu l-khiTâb, fî taHrîfi kitâbi Rabbi l-`arbâb* » (Confirmation de la Falsification du Livre du Seigneur des Seigneurs) d'An-Nûri AT-Tabrasi, page 182.

*Ils ne condamnent pas celui qui affirme que le Qur`ân a été falsifié et l'excusent en disant que c'est le résultat auquel l'ont

conduit ses études, alors que le Qur`ân est le Premier Poids (*thaqal*)[8]. En revanche, celui qui ne reconnaît pas l'autorité suprême de 'Ali est considéré comme indubitablement mécréant, alors que 'Ali constitue seulement un membre de ce qui est le Deuxième Poids.
Voir : « *Al-`I'tiqâdât* » (Les Croyances) d'Ibn Bâbawayh Al-Qummi, page 103, édition d'Al-Mu`tamar Al-'Âlami li-`Alfiyyat Ach-Cheikh Al-Mufîd, Qom, Iran.

Les savants chiites ordonnent à leurs fidèles de réciter le Qur`ân que nous connaissons pendant la prière entre autres et d'en appliquer les lois jusqu'à ce qu'apparaisse leur Seigneur, le Mahdi, *Sâhibu z-Zamân* (le Maître du Temps) et que ce Qur`ân monte au ciel. Le Qur`ân rassemblé par *Amîru l-Mu`minîn (Le Commandeur des Coyants, 'Ali ibn Abî Tâlib) apparaîtra ensuite, sera récité et ses lois seront appliquées en lieu et place du premier.

---

[8] Muslim compila dans son recueil de hadiths authentiques un hadith rapporté par Zayd ibn al-Arqam : « Un jour, le messager d'Allah a prononcé un discours au milieu de nous. Après avoir loué et remercié Allah, il dit : « Ô gens ! Je suis un être humain. Bientôt, un messager de mon Seigneur viendra et je répondrai. Je vous laisse les Deux Poids (*thaqalân*) : le premier est le Livre d'Allah dans lequel il y a la bonne orientation et la lumière. Prenez donc le Livre d'Allah et attachez-vous-y fermement ! » et il ajouta : « Et les gens de ma maison. Je vous rappelle Allah par les gens de ma maison ! » Les chiites brandissent ce hadith comme preuve contre les sunnites alors qu'ils acceptent que leurs savants attaquent le *thaqal* le plus important (le Qur`ân) et accusent de mécréance ceux qui contestent l'autorité de leurs imams ou encore Yazîd ibn Mu'âwiyah qu'ils accusent d'avoir tué Al-Husayn ibn 'Ali, alors que ces imams ne constituent qu'une partie du *thaqal* le moins important. (NdT)

Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 3, page 363, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât*, Beyrouth.

*Ils défendent à leurs femmes de réciter Sourate Yûsuf (Joseph) et d'entendre sa récitation, car cette Sourate contient des tentations. D'autre part, ils leur recommandent de réciter Sourate An-Nûr (La Lumière) car elle contient des enseignements bénéfiques.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 5, page 516, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

L'imamat est pour les chiites duodécimains un pilier de l'Islam et celui qui n'y croit pas est mécréant selon eux

*Ils prétendent que la foi n'est complète qu'en croyant à l'imamat.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de MuHammad ReDâ MuDHaffar, page 78, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils prétendent que l'imamat est le prolongement de la Prophétie et que la nécessité qui était à l'origine de l'envoi des Prophètes et des Messagers est celle-là même qui impose la désignation d'un imam après le Prophète.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de MuHammad ReDâ MuDHaffar, page 88, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils signifient par imamat, un statut divin choisi par Allah par ce qu'Il connaît des qualités de Ses serviteurs de la même façon

qu'Il choisit les Prophètes, leur ordonne d'appeler les gens à Lui et de leur obéir.
Voir : « *ASlu ch-chî'ati wa `uSûluhâ* » (L'origine du Chiisme et Ses Fondements) de MuHammad Husayn Kâchifu l-GhiTâ`, page 221, édition de Mu`assasat Al-Imâm 'Ali.

L'imamat est un fondement de la religion sans lequel la foi n'est ni valide ni complète. En d'autres termes, l'imamat est le prolongement de la prophétie.

*Ils affirment que renier l'imamat du Commandeur des Croyants 'Ali ibn Abî Tâlib et des imams suivants, c'est renier la prophétie des prophètes et que reconnaître le Commandeur des Croyants comme imam en reniant l'imamat d'un seul des imams qui lui succédèrent, c'est comme reconnaître la prophétie de tous les Prophètes et rejeter celle de MuHammad – prière et salut sur lui.

*Certains parmi eux affirment également que ne pas reconnaître un seul de leurs imams est équivalent à ne pas reconnaître la totalité des prophètes – paix sur eux.
Voir : « *Minhâju n-najât* » (La Voie du Salut) d'Al-FayD Al-Kâchâni, pages 43 et 44, édition de Mu`assasat Al-Bi'thah, Téhéran.

*Ils prétendent unanimement que celui qui renie un seul de leurs imams et refuse d'obéir à l'ordre d'Allah (selon eux) de lui faire allégeance est un mécréant égaré qui mérite de demeurer éternellement en Enfer.
Voir : « *Haqqu l-yaqîn, fî ma'rifati `uSûli d-dîn* » (La Voie Certaine dans la Connaissance des Fondements de la Religion) de 'AbduLlâh Chabbar, page 512, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils affirment que traiter de mécréants et d'associateurs ceux qui ne reconnaissent pas l'imamat du Commandeur des Croyants 'Ali et de ses descendants qui lui succédèrent et leur préfèrent d'autres personnes signifie qu'ils seront en Enfer pour l'éternité.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 23, page 390, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

Leurs offenses contre le Prophète – prière et salut sur lui – ses filles et sa famille (Âlu l-bayt)

*Ils prétendent que lorsque le Prophète – prière et salut sur lui – naquit, il resta plusieurs jours sans être allaité puis son oncle Abû Tâlib lui présenta son sein dans lequel Allah créa du lait. Ils prétendent que le Prophète fut allaité par son oncle pendant plusieurs jours avant que celui-ci ne le confie à celle qui sera sa nourrice, Halîmah As-Sa'diyyah !!!
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 448, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui – était plus courageux que le Prophète – prière et salut sur lui. Pire, le Prophète était dépourvu de courage selon eux.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 1, page 17, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils prétendent que le Prophète – prière et salut sur lui – ne dormait pas avant d'embrasser sa fille FâTimah sur ses joues ou…. entre ses seins !!
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 43, page 42, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils prétendent que seule FâTimah était véritablement la fille du Prophète – prière et salut sur lui. Ruqayyah, Umm Kulthûm et Zaynab étaient ses filles adoptives d'après eux.
Voir : « *Dâ`iratu l-ma'ârifi l-`islâmiyyati ch-chî'iyyah* » (Encyclopédie de l'Islam Chiite), volume 1, page 27, édition de Dâr Al-Ma'ârif.

*Ils disent d'Al-Hasan ibn 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui – qu'il humilia les croyants, car il prêta allégeance à Mu'âwiyah – qu'Allah soit satisfait de lui.[9]
Voir : « *Rijâlu l-kichchi* » (Biographie de narrateurs de hadiths), d'AT-Tûsi, page 103, édition de l'Université de Machhad.

Leur excommunication des Mères des Croyants 'Â`ichah et Hafsah

*Ils prétendent qu'il est possible que l'épouse du Prophète – prière et salut sur lui – soit mécréante comme ce fut le cas pour l'épouse de Noé et celle de Loth.
Ils signifient par épouse du Prophète, la Mère des Croyants 'Â`ichah – qu'Allah soit satisfait d'elle et de son père.
Voir : « *Hadîthu l-`ifk* » (Le Hadith de la Calomnie Sur 'Â`ichah) de Ja'far MurtaDâ, page 17.

*Ils affirment que 'Â`ichah apostasia après la mort du Prophète, à l'instar d'un grand nombre de Compagnons.

---

[9] Al-Husayn ibn 'Ali renonça au pouvoir au profit de Mu'âwiyah – qu'Allah soit satisfait d'eux, réalisant ainsi une prophétie du Prophète qui dit : « Mon fils que voici (Al-Hasan) est un seigneur et il se pourrait qu'Allah réconcilie grâce à lui deux grands groupes de musulmans ». (NdT)

Voir : « *Ach-chihâbu th-thâqib, fi bayâni ma'nâ n-nâSib* » (livre prétendant définir qui sont les *nawâSib*, pluriel de *nâSib*)[10] de Yûsuf Al-BaHrâni, page 236.

*Ils prétendent que 'Â`ichah – qu'Allah soit satisfait d'elle – se prostitua pour quarante dinars qu'elle distribua à des ennemis de 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui !!!
Voir : « *Machâriqu `anwâri l-yaqîn* » (Sources des Lumières de la Certitude) de Rajab Al-Bursi, page 86, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils disent que la Mère des Croyants 'Â`ichah – qu'Allah soit satisfait d'elle – commit le péché de fornication – qu'Allah nous en préserve. Ils prétendent que le verset où il est dit : ***« Ceux-là sont innocents de ce que les autres disent. »***, [Sourate An-Nûr – La Lumière, verset 26] écarte seulement la possibilité que le Prophète – prière et salut sur lui – commette le péché de la fornication et ne concerne en rien 'Â`ichah.
Voir : « *AS-SirâTu l-mustaqîm* » (Le Droit Chemin) de Zaynuddîn An-NabâTi Al-BayâDi, volume 3, page 165, édition d'Al-Maktabah Al-MurtaDawiyyah.

*Ils prétendent que HafSah – qu'Allah soit satisfait d'elle – devint mécréante après qu'elle eut dit au Prophète : « ***Qui t'en a donné nouvelle ?*** », [Sourate At-TaHrîm – L'Interdiction, verset 3].
Allah dit à propos d'elle et de 'Â`ichah : ***« Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. »***, [Sourate At-TaHrîm – L'Interdiction, verset 4] et ils prétendent que fléchir signifie mécroire.

---

[10] Les *NawâSib* ou *NâSibah* sont une secte qui se définit par sa haine des *Âlu l-bayt*. Les chiites se servent de ce terme pour désigner les sunnites. (NdT)

Ils prétendent également qu'elles se sont entendues pour empoisonner le Prophète – prière et salut sur lui – et que lorsqu'Allah l'informa de leur complot, il décida de les tuer, mais elles lui nièrent en jurant. Suite à cela, Allah – exalté soit-Il – révéla le verset suivant : ***« Ô vous qui avez mécru ! Ne vous excusez pas aujourd'hui. Vous ne serez rétribués que selon ce que vous œuvriez. (7) »***, [Sourate At-TaHrîm – L'Interdiction].
Voir : « *AS-SirâTu l-mustaqîm* » (Le Droit Chemin) de Zaynuddîn An-NabâTi Al-BayâDi, volume 3, page 168, édition d'Al-Maktabah Al-MurtaDawiyyah.

Leur fanatisme à l'égard de 'Ali

*Ils prétendent que lors du Voyage Nocturne (*Mi'râj*), Allah parla au Prophète – prière et salut sur lui – avec la voix et la façon de parler de 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui.
Voir : « *Kachfu l-yaqîn, fî faDâ`ili `amîri l-mu`minîn* », (Ouvrage traitant des mérites du Commandeur des Croyants 'Ali) de Husayn ibn Yûsuf ibn Al-MuTahhar Al-Hilli, page 229, édition de Dâr Al-Mufîd.

*Ils prétendent qu'à Tâ`if, Allah parla personnellement à 'Ali par l'intermédiaire de l'Ange Gabriel.
Voir : « *BaSâ`iru d-darajâti l-kubrâ fî faDâ`ili `Âli MuHammad* » (Ouvrage traitant des mérites de la Famille du Prophète) de MuHammad ibn Al-Hasan AS-Saffâr, page 311, édition de Manchûrât Al-`A'lami, Téhéran.

*Ils affirment que 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui – décide de qui entrera au Paradis et de qui entrera en Enfer.
Voir : « *BaSâ`iru d-darajâti l-kubrâ fî faDâ`ili `Âli MuHammad* » (Ouvrage traitant des mérites de la Famille du Prophète) de

MuHammad ibn Al-Hasan AS-Saffâr, pages 435 et 436, édition de Manchûrât Al-`A'lami, Téhéran.

*Ils prétendent qu'Allah fera entrer au Paradis quiconque obéit à 'Ali même s'il désobéit à Allah et fera entrer en Enfer quiconque désobéit à 'Ali même s'il obéit à Allah.
Voir : « *Kachfu l-yaqîn, fî faDâ`ili `amîri l-mu`minîn* », (Ouvrage traitant des mérites du Commandeur des Croyants 'Ali) de Husayn ibn Yûsuf ibn Al-MuTahhar Al-Hilli, page 8, édition de Dâr Al-Mufîd.

*Ils prétendent que 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui – est le secret des prophètes et qu'Allah dit : Ô MuHammad, J'ai envoyé 'Ali avec les autres prophètes de manière occultée et Je l'ai envoyé avec toi de façon manifeste.
Voir : « *Al-`asrâru l-'alawiyyah* » (Des Secrets en relation avec 'Ali) de MuHammad Al-Mas'ûdi, page 181.

*Ils prétendent que 'Ali est une preuve de la prophétie de MuHammad – prière et salut sur lui – et que le Prophète appela à faire allégeance à 'Ali.
Voir : « *BaSâ`iru d-darajâti l-kubrâ fî faDâ`ili `Âli MuHammad* » (Ouvrage traitant des mérites de la Famille du Prophète) de MuHammad ibn Al-Hasan AS-Saffâr, volume 8, pages 91, 92 et 97, édition de Manchûrât Al-`A'lami, Téhéran.

*Ils prétendent qu'Allah envoya chaque prophète en lui demandant de faire allégeance à 'Ali de gré ou de force.
Voir : « *Al-`asrâru l-'alawiyyah* » (Des Secrets en relation avec 'Ali) de MuHammad Al-Mas'ûdi, page 190.

*Ils prétendent que la foi n'est complète que par l'allégeance au Commandeur des Croyants 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui.

Voir : « *Al-IHtijâj* » (L'Argumentation) d'AHmad AT-Tabrasi, volume 1, page 57.

*Ils prétendent que le Messager d'Allah – prière et salut sur lui – dit : Gabriel vint à moi et me dit : Ô MuHammad, ton Seigneur t'ordonne d'aimer 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui – et de lui faire allégeance.
Voir : « *BaSâ`iru d-darajâti l-kubrâ fî faDâ`ili `Âli MuHammad* » (Ouvrage traitant des mérites de la Famille du Prophète) de MuHammad ibn Al-Hasan AS-Saffâr, page 94, édition de Manchûrât Al-`A'lami, Téhéran.

*Ils prétendent que 'Ali ibn Abî Tâlib entrera au Paradis avant le Prophète – prière et salut sur lui.
Voir : « *'Ilalu ch-charâ`i'* » (Recueil de hadiths) d'Ibn Bâbawayh Al-Qummi, page 205.

*Ils rapportent dans un de leurs hadiths : Le tonnerre se manifeste par l'ordre de votre compagnon.
On demanda : Qui est notre compagnon ?
Ils répondirent : Le Commandeur des Croyants 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui.
Voir : « *Al-IkhtiSâS* » (La Spécialisation) d'Al-Mufîd, page 327.

*Ils prétendent que 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui – fait revivre les morts et dissipe la détresse des affligés.
Voir : « *'Uyûnu l-mu'jizât* » (Les Sources des Miracles) de Husayn 'AbdulWahhâb, page 150.
Voir également : la lettre « *Hallâlu l-machâkil* » et le mythe de 'AbduLlâh Al-HaTTâb.

*Ils prétendent que personne n'entrera au Paradis sans l'accord de 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui.

Voir : « *Manâqibu `Amîri l-Mu`minîn* » (Les Mérites du Commandeur des Croyants) de 'Ali ibn Al-Maghâzili, page 93.

*Ils disent que celui qui contredit 'Ali est mécréant et que celui qui lui préfère quelqu'un d'autre est un apostat.
Voir : « *Bichâratu l-MuSTafâ li-chî'ati l-MurtaDâ* » (La Bonne Nouvelle du Prophète aux adeptes d'Al-MurtaDâ), volume 2, page 79.

*Ils prétendent qu'Allah se vanta auprès des anges par 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui.
Voir : « *Bichâratu l-MuSTafâ li-chî'ati l-MurtaDâ* » (La Bonne Nouvelle du Prophète aux adeptes d'Al-MurtaDâ), volume 1, page 66.

*Ils prétendent que les prophètes et les messagers ont été envoyés pour appeler à la reconnaissance de l'autorité de 'Ali ibn Abî Tâlib.
Voir : « *Al-ma'âlimu z-zulfâ* » (Les Nobles Jalons) de leur cheikh Hâchim Al-BaHrâni, page 303.

*Ils rapportent dans un hadith mensonger que 'Ali fit venir d'un signe vers le ciel un nuage ombrageux qui monta et se transforma en nuage pluvieux. Ensuite, ce nuage salua 'Ali qui dit à 'Ammâr ibn Yâsir : Monte avec moi et dit **« *Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah* »**, [Sourate Hûd, verset 41].
'Ali et 'Ammâr montèrent sur le nuage et disparurent de notre vue.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 54, page 345, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils prétendent qu'un chien mordit deux Compagnons du Prophète par fougue et ferveur afin de venger 'Ali et qu'un âne témoigna que 'Ali est l'allié d'Allah et l'héritier du Prophète.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 41, page 247 et volume 17, page 306, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

Leur fanatisme à l'égard de FâTimah – qu'Allah soit satisfait de lui

*Ils prétendent que FâTimah, Al-Hasan, Al-Husayn et sa descendance sont infaillibles et excluent l'infaillibilité de la descendance d'Al-Hasan.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de MuHammad ReDâ MuDHaffar, pages 89 et 98, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils prétendent que le Prophète n'a été créé que grâce à 'Ali et qu'Allah dit au prophète et à 'Ali : Je ne vous ai créés que grâce à FâTimah.
Voir : « *Al-`asrâru l-fâTimiyyah* » (Des Secrets en relation avec FâTimah) de MuHammad Al-Mas'ûdi, page 98, édition de Mu`assasat Az-Zâ`ir fi Ar-RawDah Al-Muqaddasah.

*Ils prétendent que FâTimah est un être divin et tout-puissant qui prit l'apparence d'une femme.
Voir : « *Al-`asrâru l-fâTimiyyah* » (Des Secrets en relation avec FâTimah) de MuHammad Al-Mas'ûdi, page 355, page 98, édition de Mu`assasat Az-Zâ`ir fi Ar-RawDah Al-Muqaddasah.

*Ils prétendent que FâTimah parlait à sa mère lorsque celle-ci était enceinte.

Voir : « *FâTimatu z-Zahrâ`u mina l-mahdi `ila l-laHd* » (Biographie de FâTimah la Lumineuse, de sa naissance à sa mort) de MuHammad Al-Qazwîni, page 40, édition de l'auteur de l'année 1414 H.

Leur préférence de leurs imams au détriment des prophètes et leur fanatisme à leur égard

*Ils disent que leurs douze imams sont meilleurs que les prophètes et les messagers – paix sur eux.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 3, page 308, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils prétendent que leurs imams savent ce qui fut, ce qui est et ce qui sera, que rien ne leur est inconnu et qu'ils ne meurent que lorsqu'ils le décident.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 258 et 260, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.
*Ils prétendent que l'imam occupe un poste glorieux et un degré élevé et succède à Allah dans la charge universelle de la création (*al-khilâfatu t-takwîniyyah*), grâce à laquelle chaque atome de l'Univers lui est soumis.
Voir : « *Al-Hukûmatu l-`islâmiyyah* » (Le Gouvernement Islamique) d'Al-Khumayni, page 52 (édition inconnue).

*Ils prétendent que les imams détiennent la charge universelle de la création juste derrière Allah et que cette charge est semblable à celle que détient Allah sur Sa création.
Voir : « *MiSbâHu l-faqâhah* » (Lumière de l'Entendement) de Abû Al-Qâsim Al-Khû`î, volume 5, page 33.

* Ils prétendent que les imams ont auprès d'Allah des statuts que n'atteignent aucun ange rapproché ni aucun prophète envoyé.
Voir : « *Al-Hukûmatu l-`islâmiyyah* » (Le Gouvernement Islamique) d'Al-Khumayni, page 52 (édition inconnue).

*Ils prétendent qu'il n'y a aucune objection à ce que leurs douze imams administrent l'Univers et qu'ils aient en main les bénédictions de la Nuit du Destin ainsi que d'autres allégations de ce genre.
Voir : « *Al-burhânu l-qâTi'* » (La Preuve Évidente), réponses à des problématiques liées au crédo et à la jurisprudence de leur cheikh MuHammad Taqiyy Al-Bahjat, page 14.

*Ils prétendent que leurs imams furent portés dans les flancs de leurs mères, qu'ils naquirent de leurs cuisses et qu'aucune immondice ne les atteignit.
Voir : « *Madînatu l-ma'âjiz* » (La Ville des Miracles) de Hâchim Al-BaHrâni, volume 8, page 22, édition de Mu`assasat Al-Ma'ârif Al-`Islâmiyyah, Téhéran.

*Ils prétendent qu'Allah, Ses anges, Ses prophètes ainsi que les croyants rendent visite à la tombe du Commandeur des Croyants 'Ali ibn Abî Tâlib – qu'Allah soit satisfait de lui.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 4, page 580, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que l'imam, à l'instar des prophètes, doit être absolument infaillible[11] et il n'est pas concevable d'après eux

---

[11] Afin de répondre aux chiites sur ce point, on peut leur poser la question suivante : Les imams sont-ils infaillibles par la Révélation ou sans elle ? S'ils répondent par la Révélation, ils tombent dans le piège de mettre sur un

qu'il commette la moindre turpitude qu'elle soit apparente ou dissimulée, volontaire ou involontaire, et ce, depuis son enfance jusqu'à sa mort. En effet, les imams sont pour eux les gardiens de la religion et ses protecteurs et sont par conséquent comparables en cela aux prophètes.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de leur cheikh Ibrâhîm Az-Zinjâni, volume 3, page 179, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils prétendent que les anges ont été créés afin d'être des serviteurs auprès de la famille du Prophète (*Âlu l-bayt*).
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 26, page 335, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

Leur excommunication des Compagnons du Prophète à l'exception de trois d'entre eux

*Ils affirment que les Nobles Compagnons apostasièrent après la mort du Prophète et devinrent des mécréants, à leur tête Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân, Khâlid ibn Al-Walîd, Mu'âwiyah ibn Abî

---

même pied d'égalité prophètes et imams, chose qui fait partie de leur croyance, mais qu'ils s'efforcent de dissimuler aux musulmans afin d'embellir leur religion. En effet, les prophètes étaient préservés de la transgression grâce aux instructions que leur révélait Allah comme l'attestent plusieurs versets du Qur`ân où Allah reproche au Prophète d'avoir fait ou délaissé une chose.
S'ils répondent qu'ils sont infaillibles par eux-mêmes et sans aucune Révélation pour les guider alors cela signifie qu'ils sont meilleurs que les prophètes. (NdT, d'après une vidéo intitulée « Kachfu chubuhâti ch-chî'ah » (Mise en lumière des ambiguïtés chiites) du cheikh Khâlid Al-Wasâbi)

Sufyân et Al-Mughîrah ibn Chu'bah – qu'Allah soient satisfait d'eux – à l'exclusion de trois compagnons seulement[12].
Voir : « *Ar-rawDatu mina l-kâfi* » (Les Annexes d'Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 8, page 245.

Leur haine d'Abû Bakr, 'Umar et 'Uthmân

*Ils affirment que fait partie de leur croyance, le désaveu des « quatre idoles » : Abû Bakr, 'Umar, 'Uthmân et Mu'âwiyah et des « quatre femmes » : 'Â`ichah, HafSah, Hind et Umm Al-Hakam. De plus, ils estiment que ces personnes sont les pires créatures d'Allah sur Terre, se désavouent de leurs disciples et de leurs partisans et affirment que la foi en Allah, en Son Prophète et en les imams ne s'accomplit qu'en se désavouant de leurs ennemis.
Voir : « *Haqqu l-yaqîn* » (La Certitude Absolue) d'Al-Majlisi, page 519.

*Ils affirment qu'Abû Bakr et 'Umar étaient mécréants et que ceux qui les aiment le sont également.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 69, pages 137 et 138, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils affirment qu'Abû Bakr et 'Umar sont maudits et qu'ils sont morts mécréants en associant à Allah d'autres divinités.
Voir : « *BaSâ`iru d-darajâti l-kubrâ fî faDâ`ili `Âli MuHammad* » (Ouvrage traitant des mérites de la Famille du Prophète) de

[12] Ces trois compagnons sont : Al-Miqdâd ibn Al-`Aswad, Abû Dharr Al-Ghifâri et Salmân Al-Fârisi. Ils prétendent également que quatre autres compagnons apostasièrent et se repentirent. Il s'agit de 'Ammâr ibn Yâsir, HuSayn ibn Mundhir Al-Waqâchi (Abû Sâsân), Abû 'Urwah et Chatîrah. Certains y ajoutent également Hudhayfah ibn Al-Yamân. (NdT)

MuHammad ibn Al-Hasan AS-Saffâr, page 290, édition de Manchûrât Al-`A'lami, Téhéran.

*Ils prétendent que le Prophète – prière et salut sur lui – ne demanda à Abû Bakr – qu'Allah soit satisfait de lui – de l'accompagner dans la caverne que par peur qu'il le dénonce aux mécréants.
Voir : « *Tafsîru l-burhân* » (Interprétation de la Preuve) de Hâchim Al-BaHrâni, volume 2, page 127.

*Ils prétendent qu'Abû Bakr priait derrière le Prophète et qu'il portait une idole accrochée à son cou et à laquelle il se prosternait en réalité.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 1, page 53, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils prétendent que 'Umar était atteint par un mal à l'anus qui ne guérissait que par le sperme d'autres hommes et que sa grand-mère est née de la fornication, qu'Allah nous en préserve.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 1, page 63. « *AS-SirâTu l-mustaqîm* » (Le Droit Chemin) de Zaynuddîn An-NabâTi Al-BayâDi, volume 3, page 28, édition d'Al-Maktabah Al-MurtaDawiyyah.

*Ils glorifient le jour de Nayrûz et fêtent l'anniversaire de l'assassinat de 'Umar et surnomment son assassin « Bâbâ Chujâ'uddîn »[13]. Ils encouragent à aller en pèlerinage à son mausolée en signe d'hommage pour ce qu'il fit à 'Umar.
Voir : « *'Aqdu d-durar, fi baqri baTni 'Umar* » (Livre chiite insultant 'Umar) de Yâsîn AS-Sawwâf, page 120.

---

[13] Il s'agit du sinistre Abû Lu`lu`ah qu'Allah le maudisse. (NdT)

*Ils disent que réciter l'invocation des deux idoles de Quraych (*du'â`u Sanamayyi Quraych*), soit Abû Bakr et 'Umar, constitue un des meilleurs actes d'adoration. Ils surnomment également Abû Bakr et 'Umar – qu'Allah soit satisfait d'eux : Al-Jibt et AT-Tâghût.
Voir : « *`IHqâqu l-Haqq* » (L'Affirmation de la Vérité) d'Al-Mur'ichi, volume 1, page 337.

*Ils prétendent que leur Mahdi mythique rendra vie à Abû Bakr et 'Umar – qu'Allah soit satisfait d'eux – puis les crucifiera et les brûlera vifs. Ensuite, il rendra vie à la Mère des Croyants 'Â`ichah – qu'Allah soit satisfait d'elle – et lui appliquera la peine prescrite pour la fornication.
Voir : « *Ar-raj'ah* » (Le Retour) d'AHmad Al-`AHsâ`î, pages 116 et 161.

*Ils prétendent que 'Uthmân – qu'Allah soit satisfait de lui – était un fornicateur, était efféminé et jouait du tambour.
Voir : « *AS-SirâTu l-mustaqîm* » (Le Droit Chemin) de Zaynuddîn An-NabâTi Al-BayâDi, volume 3, page 30.

Leur Mahdi mythique et leur croyance en son retour

*Ils prétendent que les anges Gabriel et Mickael, le Trône, La Tablette et la Plume sont soumis à leur Mahdi car celui-ci est sanguinaire.
Voir : « *'Aqâ`idu l-`imâmiyyah* » (Les Croyances des Chiites) de MuHammad ReDâ MuDHaffar, page 102, 2ème édition, MaTbû'ât An-NajâH, Le Caire.

*Ils prétendent que le corps de leur prétendu Mahdi est un corps israélite.

Voir : « *Al-`imâmu l-Mahdiyyi mina l-wilâdati `ila DH-Dhuhûr* » (L'imam Al-Mahdi : De la naissance à l'apparition) de MuHammad Al-Qazwîni, page 53.

*Ils prétendent que leur Mahdi reviendra avec une nouvelle religion, un nouveau livre et qu'il traitera les Arabes durement et implacablement, les décimera par le sabre et n'acceptera d'eux aucun repentir.
Voir : « *Al-ghaybah* » (L'Occultation) de MuHammad An-Nu'mân, page 238, Dâr Al-Jawâdayn.

*Ils prétendent que lorsque le Mahdi se manifestera, il ne traitera avec Quraych et avec les Arabes que par le sabre.
Voir : « *Al-ghaybah* » (L'Occultation) de MuHammad An-Nu'mân, page 238, Dâr Al-Jawâdayn.

*Ils disent : Il ne nous reste plus qu'à nous entretuer avec les Arabes en accompagnant cette phrase d'un geste de la main sur la gorge pour mimer l'égorgement.
Voir : « *Al-ghaybah* » (L'Occultation) de MuHammad An-Nu'mân, page 239, Dâr Al-Jawâdayn.

*Ils prétendent que leur Mahdi détruira la Mosquée Sacrée de La Mecque et la Mosquée prophétique de Médine. Il gouvernera avec la loi de David et parlera à Allah en l'appelant par Son nom hébraïque. Ils prétendent même qu'il exterminera les deux tiers des habitants de la Terre.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 52, page 338, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth. « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 397, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth. « *Ar-raj'ah* » (Le Retour) d'AHmad Al-`AHsâ`î, page 51.

*Ils disent que le jihad n'est pas permis avant la sortie de leur prétendu Mahdi de sa cave (*sirdâb*)[14].
Voir : « *Wasâ`ilu ch-chî'ah, li-taHSîli masâ`ili ch-charî'ah* » (Les Voies des Chiites dans la Compréhension des Problématiques de Jurisprudence) d'Al-Hurr Al-'Âmili, volume 15, pages 50 à 56, édition de *Mu`assasatu `âli l-bayt li-`ihyâ`i t-turâth* (Fondation Âlu l-bayt de sauvegarde du patrimoine), Qom, Iran.

Leur ignoble fanatisme dans la vénération des tombes et des mausolées

*Ils prétendent que rendre visite à la tombe d'Al-Husayn ibn 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui – est meilleur que d'aller en grand pèlerinage à La Mecque (*hajj*). Selon eux, parmi les pèlerins de La Mecque, il pourrait y avoir des fornicateurs alors que ceux qui rendent visite à Al-Husayn sont purs.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 98, page 85, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

Ils affirment que rendre visite à la tombe d'Al-Husayn ibn 'Ali équivaut à deux millions de grands pèlerinages à La Mecque, deux millions de petits pèlerinages ('umrah*) et deux millions de batailles (*ghazwah*). La rétribution d'un seul grand pèlerinage, d'un seul petit pèlerinage et d'une seule bataille est équivalente à celle d'un grand pèlerinage, d'un petit pèlerinage et d'une

[14] Ils prétendent que leur prétendu Mahdi, MuHammad ibn Al-Hasan Al-'Askari est entré en occultation dans un *sirdâb* (mot persan signifiant cave, cavité souterraine) depuis l'an 329 de l'Hégire, soit depuis plus de mille ans !!! Cette légende a été fabriquée de toutes pièces pour masquer le fait qu'Al-Hasan Al-'Askari mourût sans laisser de descendance mâle. (NdT)

bataille en compagnie du Prophète – prière et salut sur lui – et des imams.
Voir : « *Nûru l-'ayn, fi l-machyi `ilâ ziyârati qabri l-Husayn* » (livre expliquant les règles de bienséance lors de la visite de la tombe d'Al-Husayn) de MuHammad Al-`ASTahbânâti, page 265.

*Ils prétendent que Karbalâ`[15] est le lieu le plus saint de l'Islam, plus saint et plus important que La Mecque, Médine et Jérusalem.
Voir : « *MaSâbîHu l-jinân* » (Les Lanternes des Jardins) de leur cheikh 'Abbâs Al-Kâchâni, page 360.

*Ils prétendent que manger un peu de la terre de la tombe d'Al-Husayn guérit de tous les maux.
Voir : « *Al-mazâr* » (Le Mausolée) de leur cheikh Al-Mufîd, page 125.

*Ils prétendent par mensonge et par calomnie qu'Abû 'AbdiLlâh Ja'far AS-Sâdiq – qu'Allah lui fasse miséricorde – dit : Par Allah, si je vous parlais du mérite de la tombe d'Al-Husayn et de sa visite, vous renonceriez à aller en pèlerinage à La Mecque. Malheur à toi, ne sais-tu pas qu'Allah a fait de Karbalâ` un sanctuaire sûr et béni bien avant La Mecque ?!
Voir : « *Kâmilu z-ziyârât* » (Guide Complet pour la Visite des Mausolées et des Tombes) de leur cheikh Ibn Qawlaweyh Al-Qummi, page 449.

*Ils prétendent que prier dans les mausolées est meilleur que de prier dans les mosquées. Ils prétendent même qu'une prière dans la mosquée de 'Ali ibn Abî Tâlib vaut deux prières dans la Mosquée Sacrée de La Mecque.

---

[15] Il s'agit d'une ville du sud de l'Irak où fut tué Al-Husayn ibn 'Ali – qu'Allah soit satisfait de lui. (NdT)

Voir : « *Manhaju S-SâliHîn* » (La Voie des Pieux) de leur cheikh 'Ali As-Sistâni, volume 1, page 187.

*Pour eux, la plus importante fête musulmane est non pas *'Îdu l-fiTr* ou *'Îdu l-`aDHâ* mais la fête innovée de *'Îdu l-ghadîr*[16] qui n'a aucun fondement dans l'Islam.
Voir : L'épistolaire « *'Îdu l-ghadîr* » de leur cheikh MuHammad Ach-Chîrâzi, page 11.

Leur alliance avec les mécréants, leurs trahisons et leur perfidie

*Ils reprochent aux habitants de Koufa d'avoir poignardé Al-Hasan ibn 'Ali et d'avoir tué Al-Husayn après l'avoir fait venir à eux pour lui prêter allégeance.
Voir : « *Târîkhu l-Kûfah* » (Histoire de Koufa) de Husayn Al-Barâqi, page 113.

*Ils reconnaissent qu'Al-Husayn dit : Ô Allah, sois juge entre nous et ceux qui nous ont appelés pour nous soutenir et au lieu de cela nous tuèrent.
Voir : « *Muntaha l-`âmâl, fi tawârîkhi n-nabiyyi wa l-`âl* » (Les Plus Hautes Espérances dans l'Histoire du Prophète et de sa Famille) de 'Abbâs Al-Qummi, volume 1, page 535.

*Ils reconnaissent également qu'Al-Husayn dit : Mes partisans de Koufa m'ont effrayé et voici leurs lettres me garantissant leur soutien. Ce sont eux qui me tueront.

---

[16] Cette fête est une commémoration du sermon que fit le Prophète – prière et salut sur lui – à Ghadîru Khumm après son dernier pèlerinage et au cours duquel les chiites prétendent qu'il aurait désigné 'Ali comme son successeur. (NdT)

Voir : « *Maqtalu l-Husayn `aw Hadîthu Karbalâ`* » (La Mort d'Al-Husayn ou l'Evènement de Karbalâ`) de 'AbdurRazzâq Al-Muqarram, page 175.

*Ils disent que 'Ali ibn Al-Husayn – qu'Allah lui fasse miséricorde – vit un jour les gens de Koufa pleurer et se lamenter et leur demanda : Vous osez nous pleurer et vous vous lamentez pour nous !! Qui hormis vous nous a tués ??
Voir : « *Nafsu l-mahmûm* » (L'Âme du Peiné) de 'Abbâs Al-Qummi, page 357.

*Ils reconnaissent que vingt-mille hommes d'Irak firent allégeance à Al-Husayn puis le trahirent et le combattirent jusqu'à le tuer alors qu'il était encore leur souverain.
Voir : « *A'yânu ch-chî'ah* » (Des Personnalités Chiites Influentes) de MuHsin Al-`Amîn, volume 1, page 32.

*Ils disent qu'il est obligatoire de soutenir les ennemis des musulmans et de ne pas résister aux occupants et envahisseurs.
Voir : la fatwa de leur grand ayatollah As-Sîstâni du 4 mars 2003 qui interdit de combattre les forces américaines qui envahirent l'Irak. Un de leurs cheikhs, MuHammad Al-Mahri, déclara que les fatwas incitant au jihad contre les Américains et provenant d'ayatollahs en Irak ne sont pas à prendre au sérieux et qu'elles n'ont été émises que par *taqiyyah*, par peur et par instinct de conservation, car dictées par la contrainte.
Ceci est confirmé par la fatwa de leur ayatollah Sâdiq Ach-Chîrâzi résidant à Qom qui permit de collaborer avec les Américains pour faire chuter le régime irakien (Voir : le journal koweïtien Al-Watan du vendredi 25 septembre 2009).

*Ils prétendent que les musulmans qui défendent leurs terres contre les mécréants sont des assassins dans cette vie et dans

l'au-delà et que les martyrs ne peuvent être que des chiites même s'ils meurent dans leurs lits.
Voir : « *Tahdhîbu l-`aHkâm* » (Le Raffinement des Règles) d'AT-TûSi, volume 6, page 98.

Leur rancune à l'égard de La Mecque et de Médine

*Ils prétendent que les habitants de La Mecque sont ouvertement mécréants et que les habitants de Médine sont soixante-dix fois plus impurs que ceux de La Mecque.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 2, page 410, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

Leur rancune à l'égard de l'Égypte et de la Syrie

*Ils prétendent que les Égyptiens ont été maudits par Dâwûd (David) et qu'il en a fait des singes et des porcs.

*Ils prétendent que lorsqu'Allah était en colère contre les fils d'Israël, Il les faisait entrer en Égypte et lorsqu'Il était satisfait d'eux, Il les en faisait sortir.

*Ils prétendent que leur imam infaillible Abû Ja'far (Al-Bâqir) dit : Je déteste manger ce qui a été cuit dans un ustensile en céramique d'Égypte et je n'aime pas me laver avec son argile de peur qu'elle ne me transmette l'humiliation et qu'elle ne réduise ma fierté à néant.
Évitez l'Égypte et ne cherchez pas à vous y installer. Je pense même qu'il a dit que son argile rendait complaisant avec l'indécence.
Voir : « *Tafsîru l-qummi* » (Exégèse du Qur`ân par Al-Qummi), volume 2, page 241. « *Al-burhân, fî tafsîri l-Qur`ân* » (Exégèse du

Qur`ân par Hâchim Al-Bahrâni), volume 1, page 456. « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 6, page 501, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth. « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 63, page 404, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils disent : Quel beau pays que la Syrie et quelles mauvaises gens que ses habitants. Les Byzantins étaient des mécréants, mais malgré cela, ils ne nous étaient pas hostiles alors que les Syriens sont des mécréants et nous sont hostiles. Ne dites pas : qui sont les habitants de la Syrie (*ahlu ch-Châm*) ? mais dites : qui sont ceux qui portent malheur (*ahlu ch-chu`m*) ?
Voir : « *Al-burhân, fî tafsîri l-Qur`ân* » (Exégèse du Qur`ân par Hâchim Al-Bahrâni), volume 1, page 456. « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 2, page 410, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth. « *Tafsîru l-qummi* » (Exégèse du Qur`ân par Al-Qummi), volume 2, page 241.

Leurs savants enturbannés font main basse sur le cinquième de leurs revenus (khums)

*Ils soutiennent que l'argent issu du prélèvement du cinquième de la richesse de leurs fidèles et réservé à la famille du Prophète doit être donné à leurs savants enturbannés sous prétexte qu'ils remplacent leur Mahdi occulté dans une cave (*sirdâb*).
Voir : « *Wasâ`ilu ch-chî'ah, li-taHSîli masâ`ili ch-charî'ah* » (Les Voies des Chiites dans la Compréhension des Problématiques de Jurisprudence) d'Al-Hurr Al-'Âmili, volume 9, pages 543 à 554, édition de *Mu`assasatu `âli l-bayt li-`ihyâ`i t-turâth* (Fondation Âlu l-bayt de sauvegarde du patrimoine), Qom, Iran.

Ils considèrent l'auto-flagellation comme une des plus grandes adorations

*Ils considèrent que l'autoflagellation avec un fouet ou avec les mains, s'habiller en noir le jour de 'Âchûrâ` et les lamentations comme les plus grands actes permettant de se rapprocher d'Al-Husayn – qu'Allah soit satisfait de lui – et selon eux, ces pratiques sont même louables.
Voir : Les fatwas de MuHammad Kâchifu l-GhiTâ`, Al-RûHâni, At-Tabrîzi et d'autres ayatollahs.

Ils encouragent à contracter des mariages de jouissance ou temporaires (*zawâju l-mut'ah*), même avec des femmes débauchées

*Ils affirment qu'un homme peut contracter mille mariages temporaires, car dans ce type de mariage, il n'est pas nécessaire que la femme soit répudiée et elle n'hérite pas, elle ne fait qu'accorder ses faveurs en contrepartie d'une somme d'argent.
Voir : « *Al-IstibSâr* » (La Clairvoyance) d'Abû Ja'far AT-Tûsi, volume 3, page 155.

*Ils prétendent que l'enfant issu d'un mariage temporaire est meilleur que l'enfant issu d'un mariage classique.
Voir : « *Manhaju S-Sâdiqîn* » (La Voie des Véridiques) de mollah FatHuLlâh Al-Kâchâni, page 356.

*Ils affirment qu'il est licite de contracter un mariage temporaire avec des prostituées et des femmes connues pour leur débauche. Certains de leurs livres incitent même à cela.

Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 100, pages 319 et 320, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils affirment que se marier temporairement avec une femme n'empêche pas d'avoir quatre autres épouses permanentes, car on ne la répudie pas et elle n'hérite pas, elle ne fait qu'accorder ses faveurs en contrepartie d'une somme d'argent.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 5, page 415, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils affirment qu'il est licite de se marier temporairement avec une belle femme même si elle est mariée ou si c'est une prostituée.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 5, page 462, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils affirment que le plus bas degré du mariage temporaire est de se marier temporairement une fois avec une femme.Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 5, page 460, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils affirment que se marier temporairement avec une fornicatrice est licite même si cela est détestable, particulièrement lorsqu'il s'agit d'une prostituée ou d'une femme connue pour sa débauche.
Voir : « *TaHrîru l-wasîlah* » (Le Libellé de l'Intercession) d'Al-Khumayni, volume 2, page 256, édition de l'Ambassade de la République Islamique d'Iran à Damas.

La *taqiyyah* (dissimulation) et le mensonge sont les fondements de leur doctrine

*Ils ont pour principe la *taqqiyah* qui consiste à laisser apparaître le contraire de ce qu'ils pensent. Un de leurs savants définit la *taqqiyah* comme le fait de dire ou de faire ce qui est contraire à ses convictions afin de repousser les nuisances et préserver sa dignité.
Voir : « *Ach-chî'atu fi l-mîzân* » (Les Chiites sur la Balance) de MuHammad Jawâd Mughniyyah, page 48.

*Ils prétendent que la *taqqiyah* constitue neuf dixièmes de la religion et quiconque n'a pas recours à la *taqqiyah* n'a pas de religion.
Voir : *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 2, page 217, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils disent à leurs coreligionnaires : Vous avez une religion qui vous rend plus digne lorsque vous la dissimulez et qui vous humilie lorsque vous la divulguez.
Voir : *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 2, page 222, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent qu'Al-Husayn tétait le pouce du Prophète – prière et salut sur lui – ce qui lui assurait d'être rassasié pendant deux ou trois jours.
Voir : *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, page 465, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

Ils excommunient les musulmans et leur tiennent rancune

*Ils affirment que ne sont musulmans que les imams et leurs adeptes.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, pages 223 et 224, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que leur Mahdi reviendra pour venger les chiites de leurs ennemis, c'est-à-dire les musulmans. Quant aux juifs et aux chrétiens, il se les conciliera et ferra la paix avec eux.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 52, page 376, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils disent : Nous contredire revient à contredire Allah et cette transgression mérite la peine réservée à l'associationnisme.
Voir : *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, pages 67, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que tous les gens sont des enfants du péché sauf les chiites.
Voir : « *Ar-rawDatu mina l-kâfi* » (Les Annexes d'Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 8, page 285, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils disent qu'à chaque fois qu'un nouveau-né vient au monde, un démon assiste à sa naissance. S'il apprend que l'enfant est chiite, il s'en détourne. En revanche, si le nouveau-né n'est pas chiite, il introduit son doigt dans son anus et celui-ci deviendra homosexuel. Si l'enfant est une fille, il introduit son doigt dans sa vulve et elle deviendra une prostituée.

Voir : « *Tafsîru l-'ayyâchi* » (Exégèse du Qur`ân par MuHammad Al-'Ayyâchi), volume 2, page 218.

*Ils disent que quiconque n'est pas chiite duodécimain, ne croit pas à un des douze imams et le renie est mécréant et est voué à l'Enfer.
Voir : « *Jâmi'u `aHâdîthi ch-chî'ah* » (Encyclopédie des Hadiths Chiites) d'Al-Brûjardi, volume 1, page 429.

*Ils disent que les hadiths les plus bénéfiques sont ceux qui qualifient de mécréants et d'associateurs tous ceux qui ne sont pas chiites duodécimains.
Voir : « *TanqîHu l-maqâl* » (Perfectionnement de l'œuvre) de 'AbduLlâh Al-Mâmiqâni, volume 1, page 208.

La rancune qu'ils vouent aux musulmans sunnites est indescriptible

*Ils rapportent un hadith attribué à un de leurs imams qui dit : Il est licite de tuer le *nâSib* (soit le musulman) et si tu as la possibilité de faire écrouler un mur sur lui ou de le noyer pour qu'on ne remonte pas jusqu'à toi, fais-le.
On demanda : Qu'en est-il de son argent ?
Il répondit : prends-en ce que tu peux prendre.
Voir : « *Wasâ`ilu ch-chî'ah, li-taHSîli masâ`ili ch-charî'ah* » (Les Voies des Chiites dans la Compréhension des Problématiques de Jurisprudence) d'Al-Hurr Al-'Âmili, volume 28, page 217, édition de *Mu`assasatu `âli l-bayt li-`ihyâ`i t-turâth* (Fondation Âlu l-bayt de sauvegarde du patrimoine), Qom, Iran.

*Ils affirment que le prix du sang (*diyyah*) d'un sunnite est égal à celui d'un bouc et même que le bouc est meilleur qu'un sunnite.

Pour eux, leur prix du sang n'atteint même pas celui de leur petit frère, le chien de chasse ni celle de leur grand frère, le juif.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 3, page 308, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth.

*Ils disent : Prends l'argent du *nâSib* quand l'occasion te le permet et donne-nous-en le cinquième (*khums*).
Voir : « *Wasâ`ilu ch-chî'ah, li-taHSîli masâ`ili ch-charî'ah* » (Les Voies des Chiites dans la Compréhension des Problématiques de Jurisprudence) d'Al-Hurr Al-'Âmili, volume 9, page 488, édition de *Mu`assasatu `âli l-bayt li-`ihyâ`i t-turâth* (Fondation Âlu l-bayt de sauvegarde du patrimoine), Qom, Iran.

*Ils prétendent que le Jour du Jugement, les bonnes œuvres des sunnites seront attribuées aux chiites et les mauvaises œuvres des chiites seront attribuées aux sunnites qui seront jetés en Enfer.
Voir : « *BiHâru l-`anwâr* » (Les Mers de Lumières) d'Al-Majlisi, volume 5, pages 247 et 248, édition de Mu`assasat Al-Wafâ`, Beyrouth.

*Ils considèrent les sunnites comme impurs, disent qu'il est licite de les tuer et de s'emparer de leurs biens et qu'ils demeureront éternellement en Enfer.
Voir : « *Al-`Anwâru n-nu'mâniyyah* » (Les Lueurs de Ni'matullâh) de Ni'matuLlâh Al-Jazâ`iri, volume 2, page 306, édition de *Mu`assasatu l-`A'lami lil-maTbû'ât,* Beyrouth. « *Haqqu l-yaqîn, fî ma'rifati `uSûli d-dîn* » (La Voie Certaine dans la Connaissance des Fondements de la Religion) de 'AbduLlâh Chabbar, volume 2, page 188.

*Ils disent que si un chiite traite un autre chiite de sunnite, il doit être corrigé d'une manière dissuasive établie par la doctrine chiite.
Voir : « *Hayâtu l-muHaqqiqi l-karaki* » (Biographie du Savant Al-Karaki) de MuHammad Al-Hassûn, volume 6, page 237.

Légendes chiites

*Ils prétendent qu'un jour, un groupe d'anges se disputèrent et demandèrent l'arbitrage d'un humain. Allah leur inspira d'en choisir un et leur choix se porta sur 'Ali.
Voir : « *Musnadu FâTimah* » (Hadiths attribués à FâTimah avec leurs chaînes de narration,)de Husayn At-Tuwaysirkâni, page 296, édition de Dar AS-Safwah.

*Ils prétendent qu'un âne nommé 'Ufayr dit au Prophète – prière et salut sur lui : Ô toi pour qui je sacrifierais mon père et ma mère, mon père rapporte de son père qui rapporte de son grand-père qui rapporte de son père qu'il était avec NûH (Noé) dans l'Arche. Celui-ci lui caressa la croupe et dit : Un âne issu de sa descendance sera la monture du meilleur des Prophètes et leur Sceau. Louange donc à Allah d'avoir fait de moi cet âne là.[17]
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, pages 237, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

---

[17] Les chiites répondent comme à leur habitude non pas en niant les croyances qu'on leur attribue, mais en accusant les sunnites d'adopter les mêmes et détournent le sujet. Par exemple, ce qu'on reproche aux chiites concernant ce hadith, c'est que sa chaîne de narration est constituée d'ânes et non le fait qu'un âne parla au Prophète – prière et salut sur lui. (NdT)

*Ils prétendent que leur imam Al-Bâqir façonna un éléphant en argile puis, il le monta et s'envola dessus pour La Mecque.
Voir : « *Madînatu l-ma'âjiz* » (La Ville des Miracles) de Hâchim Al-BaHrâni, volume 5, page 10, édition de Mu`assasat Al-Ma'ârif Al-`Islâmiyyah, Téhéran.

*Ils disent qu'il ne se dégage aucune mauvaise odeur de l'urine et des excréments des imams et qu'ils ne provoquent aucun dégoût. Au contraire, ils sentent fortement l'odeur du musc. De plus, Allah sauve de l'Enfer et fait entrer au Paradis quiconque boit leur urine et leur sang et mange leurs excréments.
Voir : « *`Anwâru l-wilâyah* » (Les Lumières de l'Allégeance) de l'ayatollah Akhvand Mullah Zaynul'Âbidîn Al-Kalbâyakâni, page 440.

*Ils disent que les excréments des imams sentent le musc.
Voir : « *Al-`uSûlu mina l-kâfi* » (Les Fondements du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 1, pages 319, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils rapportent que : mettre des sandales jaunes comporte trois avantages qui sont : l'amélioration de la vue, l'incitation à invoquer plus Allah et l'éloignement de la mélancolie.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 6, page 465, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que manger des carottes réchauffe les reins, provoque l'érection et donne la force nécessaire à l'acte sexuel.
Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 6, page 372, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils prétendent que Satan obtient de la femme ce qu’obtient d’elle son mari et discute avec elle comme lui. On demanda : Comment distingue-t-on alors Satan de l’humain ?
Il répondit : Grâce à l’amour ou la haine qu’on nous voue. Quiconque nous aime est issu du sperme d’un homme et quiconque nous déteste est issu du sperme de Satan.
Voir : « *Al-furû’u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d’Al-Kulayni, volume 5, page 502, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils disent qu’il y a deux sortes de parties intimes dans le corps : le sexe et l’anus. L’anus est dissimulé par les fesses et il suffit de couvrir le pénis et les testicules pour couvrir intégralement les parties intimes.
Voir : « *Al-furû’u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d’Al-Kulayni, volume 6, page 501, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils disent qu’il est permis de caresser, d’embrasser et d’avoir des relations sexuelles sans pénétration avec un nourrisson.
Voir : « *TaHrîru l-wasîlah* » (Le Libellé de l’Intercession) d’Al-Khumayni, volume 2, page 221, édition de l’Ambassade de la République Islamique d'Iran à Damas.

*Ils affirment qu’il est permis d’avoir des relations sexuelles avec la femme qui a eu ses règles avant qu’elles n’ait fait les grandes ablutions.
Voir : « *Al-furû’u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d’Al-Kulayni, volume 5, page 395, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils rendent licite la sodomie.

Voir : « *Al-furû'u mina l-kâfi* » (Les Sujets Secondaires du livre Al-Kâfi) d'Al-Kulayni, volume 5, page 540, Dar Al-Kutub Al-Islâmiyyah, Beyrouth.

*Ils permettent à la femme qui a ses règles de participer à la prière mortuaire sans toutefois être dans les rangs des fidèles.
Voir : « *Man lâ yaHDuruhu l-faqîh* » (À celui qui ne trouve pas de juriste à proximité) d'Ibn Bâbawayh Al-Qummi, volume 1, page 179.

Que la prière et le salut d'Allah soient sur notre Prophète ainsi que sa famille et ses compagnons.

Références utiles à ceux qui désirent répondre aux chiites

1- Les fatwas d'Ibn Taymiyyah.
2- « *Minhâju s-sunnah* » (La Voie de la Sunnah) d'Ibn Taymiyyah.
3- « *Al-milalu wa n-niHal* » (Les Religions et les Dogmes) d'Ach-Chahristâni.
4- « *Al-farqu bayna l-firaq* » (Comment distinguer les différentes sectes ? » d'Al-Baghdâdi.
5- « *Maqâlâtu l-`islâmiyyîn* » d'Al-`Ach'ari

On peut citer également parmi les auteurs contemporains :

1- Toutes les œuvres du cheikh IHsân Ilâhi DHahîr – qu'Allah lui fasse miséricorde.
2- « *Mas`alatu t-taqrîb* » (La Problématique du Rapprochement) du cheikh Dr. Nâsir Al-Qifâri.
3- « *`USûlu madh-habi ch-chî'ati l-`ithnâ 'achariyyah* » (Les Fondements de la Doctrine des Chiites Duodécimains) du cheikh Dr. Nâsir Al-Qifâri.
4- Toutes les œuvres du cheikh MuHammad MâluLlâh – qu'Allah lui fasse miséricorde.
5- « *Badhlu l-majhûd, fî muchâbati r-râfiDati li l-yahûd* » (Les Points Communs entre les Chiites et les Juifs) de 'AbduLlâh Al-Jamîli.
6- « *Hattâ lâ nankhadi'* » (Afin Que Nous Ne Soyons Dupés) de 'AbduLlâh Al-MawSili.
7- « *Ach-chî'atu l-`ithnâ 'achariyyatu wa takfîruhum li-'umûmi l-muslimîn* » (Les Chiites Duodécimains et leur Excommunication de Tous les Musulmans) de 'AbduLlâh As-Salafi.

8- « *Man qatala l-Husayn* » (Qui a tué Al-Husayn ?) de 'AbduLlâh ibn 'Abdil'Azîz.
9- « *Al-burhân, fî tabri`ati `Abî Hurayrata mina l-buhtân* » (La Preuve Eclatante de l'Innocence d'Abû Hurayrah de ce qu'on l'accuse) de 'AbduLlâh An-NâSir.
10- « *Al-intiSâru li S-SaHbi wal `âl* » (Défense des Compagnons et de la Famille du prophète) de Dr. Ibrâhîm Ar-RuHayli.
11- « *Kachfu l-jâni, MuHammad At-Tîjâni* » (Dévoilement des mensonges de MuHammad At-Tîjâni) de cheikh 'Uthmân Al-Khamîs.
12- « *Bal Dalalt, fî raddi `abâTîli t-Tîjâni* » (Réponse au livre « *Thumma htadayt* » (Puis j'ai été guidé) de MuHammad At-Tîjâni dans lequel ce dernier raconte pour quelles raisons il s'est converti au chiisme) de cheikh Khâlid Al-'Asqalâni.
13- « *Ma'a l-`ithnâ 'achariyyati fi l-`uSûli wa l-furû'* » (Les Fondements et les croyances secondaires du chiisme duodécimain) par Dr. 'Ali As-Sâlûs.
14- « *Tabdîdu DH-DHalâmi wa tanbîhu n-niyâm, 'alâ khaTari t-tachayyu'i 'alâ l-muslimîna wa l-`islâm* », (Mise en garde contre les dangers du chiisme sur l'Islam et les musulmans) de cheikh Sulaymân Al-Jabhân – qu'Allah lui fasse miséricorde.

Cette liste n'est pas exhaustive et les ouvrages de ce genre sont nombreux.

Sites utiles à ceux qui désirent répondre aux chiites

Site de défense de la Sunnah : www.dd-sunnah.net
Site Faysal Noor : www.fnoor.com
Site Al-Burhân : www.albrhan.com
Site Muhtadûn : www.wylsh.com
Le site la Vérité sur Khomeini : www.khomainy.com
Le guide des vérités sur les chiites : dhr12.com
Le site Al-Bayyinah : www.albainah.net
Le site `AnSâru l-Husayn : www.ansar.org
Le site Al-Manhaj : www.almanhaj.com
Le site de la ligue sunnite en Iran : www.isl.org.uk
Le site de l'imam Al-Mahdi : www. almhdi.com

Sommaire

Publié par

www.islamhouse.com

L'islam à la portée de tous !